



FRANSABANK
EL DJAZAÏR SPA

Revue presse

Du 01 au 31 Août 2017

Arrêté le : 31/08/2017

APS – 13/08/2017

Banques: nouvelle réduction du taux des réserves obligatoires



[Le taux des réserves obligatoires des banques connaîtra une nouvelle baisse à compter du 15 août en cours pour passer de 8% à 4%, selon une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie \(BA\) publiée sur son site Web.](#)

Ainsi, l'instruction 4-2017 du 31 juillet 2017 modifie et complète l'instruction 2-2004 du 13 mai 2014 relative au régime des réserves obligatoires.

Le 15 mai 2016, la BA avait abaissé le taux de ces réserves le portant de 12% à 8%, une mesure qui vise à permettre aux banques d'injecter plus de liquidités sur le marché.

A noter que les réserves obligatoires représentent les réserves financières que les banques et institutions financières doivent obligatoirement déposer auprès de la Banque centrale.

El Watan– 30/08/2017

Développement des énergies renouvelables: L'Algérie « passe à la vitesse supérieure », selon OBG

La stratégie algérienne en matière d'énergies renouvelables « passe à la vitesse supérieure », a estimé hier le cabinet de recherche et de conseil, Oxford Business Group (OBG), dans un rapport rendu public sur son site web.

«La création d'un nouveau ministère consacré aux énergies renouvelables constitue la dernière initiative de développement de la production d'énergies solaire et éolienne menée par le gouvernement algérien», a écrit OBG, pour qui ce nouveau ministère «a pour mission d'augmenter la part des énergies propres dans le bouquet énergétique du pays, conformément aux objectifs fixés par le programme de développement des énergies renouvelables lancé en 2011».

Ce programme, qui a été actualisé l'an dernier, entend faire passer la capacité de production électrique à partir des énergies renouvelables à 22 000 MW d'ici 2030, soit 27% du bouquet énergétique, contre une contribution actuellement de l'ordre de 2%, a rappelé le cabinet britannique. L'énergie solaire photovoltaïque se taillera la part du lion, représentant 61,7% des projets commandés, suivie de l'énergie éolienne (22,7%), du solaire thermique (9%), de la biomasse (4,5%), de la cogénération (1,8%) et de la géothermie (0,07%). «La construction d'une centrale solaire d'une capacité de production de 4 GW, annoncée par le gouvernement en mars, constitue l'un des principaux projets prévus dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables. Une fois achevé, le projet représentera près d'un tiers de la puissance ajoutée par les projets réalisés dans le cadre du programme», a fait savoir OBG dans son rapport.

L'appel d'offres sera scindé en trois lots d'1,3 GW, qui seront attribués à trois candidats différents et donneront lieu à la conclusion de contrats d'achat d'électricité valables pour une durée d'au moins 20 ans. Les centrales solaires photovoltaïques, dont la capacité atteindra au minimum 100 MW pour chacune d'entre elles, seront installées sur différents sites dans la région des Hauts-Plateaux et au sud du pays. Pour OBG, c'est Sonelgaz qui supervisera à la fois le processus d'appel d'offres et la mise sur pied des entreprises créées spécialement et chargées du financement, de l'ingénierie, de l'équipement et de la construction, du raccordement au réseau et de la vente de l'électricité.

«Conformément aux limites fixées pour les investissements étrangers dans le pays, les entreprises créées spécialement seront détenues à 51% par des investisseurs algériens et à 49% par des acteurs internationaux. D'après les médias, la compagnie pétrolière nationale algérienne Sonatrach participera à hauteur de 40% dans chacun de ces projets, le contrôle des 11% restants étant assuré par Sonelgaz et d'autres compagnies algériennes publiques ou privées», lit-on dans le même rapport, relevant que le gouvernement a confirmé en début d'année que l'exigence de fabrication de composants serait inscrite dans les conditions de l'appel d'offres afin de tirer profit de la hausse attendue de la demande de composants de centrales solaires.

En revanche, «des acteurs locaux ont toutefois émis des doutes quant à la possibilité de satisfaire à cette exigence étant donné la taille actuelle de l'industrie photovoltaïque en Algérie et la hauteur des investissements qui seraient nécessaires au développement de capacités de fabrication suffisantes pour couvrir le projet 4 GW», a précisé le cabinet d'études britannique. Celui-ci a rappelé qu'actuellement il n'existe que deux usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques en Algérie – la première, lancée par la joint-venture franco-algérienne Aurés Solaire, est située près de Batna et dispose d'une capacité de production de 30 MW de panneaux solaires, tandis que la seconde, située à Bordj Bou Arréridj et d'une capacité de 50 MW, est exploitée par le groupe algérien Condor Electronics.